



VilledeMontmagny.fr

LA POLICE MUNICIPALE DE MONTMAGNY RECRUTE EN VUE DE LA CRÉATION D'UNE BRIGADE DE SOIRÉE



Suite à la création d'une brigade de soirée, la police municipale de Montmagny recrute dès que possible.

Dans une commune de près de 15000 habitants, le service est composé actuellement de 9 agents en brigade de jour. Ville placée sous vidéo-surveillance, gérée par un C.S.U (Centre de Supervision Urbain) indépendant du service et fonctionnant 24h/24 et 7jours/7.

Horaires de travail :

En petite et grande semaine le Dimanche n'est pas travaillé (hors service commandé pour la sécurité des manifestations communales). Hors commande de M. Le Maire

Les horaires de la brigade de soirée :

- ▶ 15h30 – 02h00.

Matériel :

- ▶ Ethylo-test électronique (dräger)
- ▶ Cinémomètres (Mercura Truspeed)
- ▶ Radios
- ▶ G.V. E

Armement :

- ▶ P.S.A (Glock 19 – 9mm)
- ▶ P.I.E
- ▶ Générateur d'aérosol incapacitant
- ▶ Bâton de Protection Télescopique
- ▶ Lanceurs de balle de défense

Véhicules :

- ▶ 3 véhicules légers
- ▶ 2 Moto (125 cm3)
- ▶ 3 V.T.T (assistance électrique)

MISSIONS

Face au contexte national actuel, la sécurité reste une priorité, et ce positionnement manifeste clairement la volonté de Monsieur le Maire de poursuivre une démarche indispensable à la tranquillité des habitants de Montmagny en mettant en place une brigade spécifique de soirée.

Missions et objectifs

- Le respect des arrêtés municipaux.
- La protection des bâtiments communaux.
- La Proximité et le contact avec les commerçants.
- Des patrouilles en véhicule à moteur en pédestre et à vélo.
- Sécurisation des personnes et des biens sur la commune et l'ensemble du territoire Intercommunal.
- Les opérations coordonnées avec Police Nationale, Police Municipale d'Agglomération et plusieurs autres entités.
- Le service des objets trouvés.
- Les accidents matériels et corporels.
- Les assistances à personnes en danger.

- Les cambriolages et les Opérations Tranquillité Vacances.
- La répression en matière de sécurité routière avec les verbalisations et les mises en fourrière.
- Les atteintes à l'environnement.
- Elle s'occupe également de la sécurité lors des manifestations et des événements organisés sur la commune.
- Gestion des chiens catégorisés.

Missions supplémentaires à la Brigade de Soirée :

- Des patrouilles accentuées sur un secteur ou un autre du territoire à la demande de Monsieur le Maire par rapport aux faits de délinquances ou de crimes.
- La sécurisation des établissements scolaires (surtout pendant les manifestations lycéennes) mais aussi pour éviter les phénomènes de bandes (bagarres, racket, vol à l'arraché, etc...)
- La surveillance et les contrôles coordonnés au niveau des gares (gare routière et ferroviaire) toujours en appui de la Police Nationale et de la Police ferroviaire après rédaction d'une convention.
- Les contrôles coordonnés des établissements à fermeture tardive, etc.
- La surveillance des parcs et jardins.
 - La lutte contre le bruit.

Précisions :

▶ Relation radio permanente avec l'ensemble des Polices Municipales intercommunales permettant ponctuellement un appui lors d'un contrôle ou d'une situation à risque.

▶ Poste récent et convivial, doté d'un accueil sécurisé avec visiophone et ouverture par gâche électrique depuis le bureau du planton. Il dispose de vestiaires, de douches et de cabinets d'aisances séparés homme/femme, cuisine équipée et machine à laver.

▶ Bons rapports avec la municipalité ainsi qu'avec la Police Nationale (Equipage B.A.C, G.S.P, P.S, ...)

▶ 2 heures de sport par semaine (Piscine ou agrès sportifs) ou G.T.P.I, incluses dans le planning

▶ Inscription en stand de tir avec licence de tir sportif prise en charge par la collectivité, où l'entraînement est encadré par un moniteur diplômé à raison de 50 cartouches 1 fois tous les deux mois.

Rémunération statutaire + forfait d'heures supplémentaires par mois + ISF+ IAT + prime + possibilité d'adhésion au C.N.A.S et C.O.S.

CONTACT

Vous pouvez transmettre votre candidature (lettre + CV + dernière position statutaire) à :

Monsieur Olivier BOURGIN Chef de Service.
 Responsable de la Police Municipale de Montmagny.
 Contact : BOURGIN Olivier (Chef du Service) au 06.09.74.85.75
 Par mail : olivier.bourgin@ville-montmagny.fr
 MOLLARD Laurent : lmollard@agglo-plainevallee.fr
 07 83 30 74 58